

Evgeny Shokenmayer
(Université de Paris-Ouest Nanterre-La Défense, MoDyCo)

Connotation du nom propre, ou si Nicolas Chauvin était « chauviniste »

1. Encore une fois sur la connotation

En considérant la lexicalisation du nom propre, son emploi figuratif et, par suite, son enrichissement sémantique, il faut traiter la question des connotations onomastiques : leurs origines, développements et évolutions. La connotation apparaît fort importante car, selon L.-M. Honeste, qui analyse la catégorisation polysémique, le lexique décrit la façon dont nous traitons conceptuellement nos expériences. Il offre donc une représentation de notre rapport subjectif au monde. Dans un tel lexique subjectif, on pourrait considérer qu'il n'existe dans le signifié d'un mot aucune dénotation, si dénoter signifie d'écrire le réel, « mais seulement des connotations, c'est-à-dire des points de vue sur le monde » (HONESTE 2000, p. 26). Cette idée a été déjà exprimée par Jean Baudrillard : « La lumière blanche de la dénotation n'est rien d'autre que le jeu du spectre des connotations » (cité par HONESTE *ibid.*, p. 28).

La connotation est un des termes les plus discutés dans les sciences du langage, son extension n'est pas définie exactement. Elle est examinée sous trois aspects : sémiotique, psycholinguistique et linguistique.

Dans l'approche sémiotique, la connotation dépend du choix que fait le locuteur entre les « facettes » diverses de l'objet. Donc, la connotation est un contenu, pour lequel la sémantique dénotative sert d'expression ou de manifestation (TELIA 1986). Les psycholinguistes la mettent en rapport avec les notions d'association et d'organisation émotive de la parole (TELIA 1992).

Sous l'aspect linguistique, il n'y a pas d'unanimité entre les opinions concernant le problème de la connotation. APRESJAN (1992) estime que la connotation n'entre pas dans la notion du mot, car elle inclut l'ensemble des modifications sémantiques des sentiments, les considérations sur le signe. La connotation n'est pas un élément de la structure matérielle du signe car ses composants « se créent » au gré de la reproduction de l'acception dictionnaire. IORDANSKAJA et MEL'CUK (1980) l'interprètent comme un élément supplémentaire, non obligatoire, de l'acception lexicale, qui est lié à la réalisation de la fonction pragmatique ou expressive de la langue.

TELIA (1986) considère que la connotation est un élément de la structure substantielle du signe, qui entre dans le contenu lexical. Par exemple, ARNOLD (1967) affirme qu'à la lumière de la linguistique communicative, l'énoncé a une structure bilatérale et informative, qui combine l'information logico-subjective (de premier rang) et l'information pragmatique (de deuxième rang). Donc, la connotation est une information pragmatique ou un élément subjectif de la signification lexicale, à caractère social, historique, esthétique.

La connotation influence « discrètement » les modalités de régulation des relations langagières: elle est liée aux connaissances d'arrière-plan et au contexte vertical. Alors, la connotation est un produit du développement historique du lexème, elle « accompagne », à l'aide des associations, nos connaissances sur le monde.

En disant que le nom propre ne suffit pas à l'acte référentiel, MARTIN (1987, p. 143) conclut qu'il faut d'autres prédications que celle de nomination. WILMET (1991, p. 114) aboutit à une conclusion similaire :

« Une réponse locative (où) à une interrogation modale (comment ?) ou temporelle (quand ?) apparaît inexplicable : - Comment / quand Pierre fut-il blessé ? - Au Heysel : le nom propre Heysel subsume le détail de la bousculade tragique qui s'y est déroulée le 29 mai 1985 ».

Nous ne pouvons pas accepter sans réserve ce point de vue. En effet, ce texte est clairement compréhensible pour les interlocuteurs quoique, selon les logiciens, il n'y ait pas de liens causaux directs. Dans le cadre de la linguistique textuelle ou de l'onomastique littéraire, la réponse locative à une question modale ou temporelle s'explique par les connaissances extra-linguistiques qui sont activées par la zone pragmatique du nom propre – fond associatif, connotatif et émotif. Le nom *Heysel*, détaché consciemment dans l'histoire et dans la culture d'une communauté linguistique et, de telle manière, devenu l'objet d'une connaissance générale partagée, n'est plus un simple toponyme, qui dénomme un lieu, mais un concept culturel comportant à la fois la temporalité, la modalité et la localité.

La notion « connoter » (*con-notare*), pour la première fois apparue dans la logique scolastique, a connu une large expansion dans les études logiques au XIX^e s. Pour le logicien J. Stuart MILL, la dénotation d'un lexème est le sujet prédiqué et la connotation est une caractéristique de ce sujet, la présupposition de ce qu'il est. Sous la connotation Mill range les caractéristiques du sujet, constituant entièrement le sens des lexèmes : ne pas avoir de connotation, pour Mill, équivaut à l'absence d'acceptation. La dénotation de l'objet est la somme des caractéristiques connotatives (MILL 1843, p. 73).

D'après la théorie millienne, si les noms donnés aux objets annoncent l'information, c'est-à-dire possèdent une signification spécifique, alors elle se trouve dans ce qu'ils connotent, et non dans ce qu'ils désignent. La connotation elle-même est proprement une signification du mot. Être connotant signifie annoncer l'information, ou sous-entendre l'attribut, voire devenir prédicat. Bien que toutes les propriétés des objets ne soient pas connues pour nous, la connotation du lexème suffit pour les limiter (*ibid.*, p. 37).

Selon le logicien anglais, un lexème non-connotant désigne tantôt seulement l'objet, tantôt seulement sa propriété. Au contraire, un lexème connotant indique directement l'objet, et indirectement une propriété de cet objet. Par exemple, il est habituel de penser que les noms propres comme *Paris, Jean, la France* ne désignent que les objets ; et *la blancheur, la longueur, la vertu* que les propriétés, c'est pourquoi aucun de ces noms ne sera connotant. Mais *blanc, long, vertueux* sont des lexèmes qui connotent. Le mot *blanc* désigne tous les objets blancs : la neige, le papier, l'écume maritime, etc. et indirectement il connote ou indique la propriété de la blancheur (*ibid.*, p. 42).

Connotation du nom propre, ou si Nicolas Chauvin était « chauviniste »

Les mots qui connotent, selon Mill, « naissent » lorsque des noms sont donnés par ressemblance des objets nommés avec ceux déjà connus. On ne nomme pas tout de suite une classe des objets, mais au commencement on nomme un objet et ensuite graduellement ce nom s'étend à des choses semblables. Le nom peut être transféré d'un objet à l'autre, jusqu'à se fixer sur un objet parfois même absolument non-semblable au premier. Les noms abstraits, pour différentes personnes, ont des connotations diverses: de plus, MILL affirme que chez les noms abstraits en général, les propriétés communes pour tous les gens, n'existent pas (1988, p. 68).

Dès la parution de l'ouvrage de K. ERDMANN *Die Bedeutung des Wortes*¹ (1900), l'idée de co-désignation est solidement entrée dans la linguistique. L'auteur caractérise ainsi sa théorie du sens : les mots sont les signes des notions. Mais il y avait des difficultés en matière de synonymie : est-ce que « Löwe » signifie la même chose que « Leu »²? Pour résoudre ce problème, Erdmann divise le contenu du lexème en contenu conceptuel (*begrifflicher Inhalt*), sens incident (*Nebensinn*) et valeur sensorielle (*Gefühlswert*). Plus tard, les deux derniers points ont été fixés dans la linguistique sous le nom de connotation.

Erdmann remarque que le *sens incident* et la *valeur sensorielle* se présentent à la conscience involontairement, mais sont solidement liés à l'utilisation dans la langue. Donc, nous sentons une autre perception, quand nous entendons le mot « Zähre » au lieu de « Träne » (*les larmes*), « Fittich » au lieu de « Flugel » (*l'aile*). Les premiers mots dans ces paires ont une nuance de hauteur, ou poétique : « Fittich » a une signification incidente correspondant à « l'aile », par exemple dans l'expression « sous l'aile de la nuit ». Le logicien allemand tire la conclusion que le *sens incident* et la *valeur sensorielle* sont étroitement liés à la langue et appartiennent à la signification dans la même mesure que le *contenu conceptuel* qu'exprime le mot même.

Après le travail d'Erdmann, les co-désignations sémantiques ont été largement étudiées. Hans SPERBER a placé (1923, p. 142) l'aspect connotatif au premier plan pour expliquer de changement diachronique de l'acception. Du point de vue psychologique, Sperber étudie le rôle de la signification incidente et des co-désignations sensorielles dans les changements sémantiques. Le « destin » du mot dépend, dans la même mesure, de la signification incidente et des éléments sensoriels aussi bien que de sa signification principale (*Hauptbedeutung*). Sperber tentait d'expliquer psychologiquement l'élargissement de l'emploi du mot, par le fait qu'au cours de son utilisation ce lexème acquiert des co-désignations supplémentaires.

Dans l'interprétation de L. BLOOMFIELD (1933), la connotation est une information supplémentaire par rapport au *designatum* : ce sont des éléments du sens qui portent, en supplément, l'information sur les propriétés essentielles de l'objet. Le linguiste américain fut le premier à mettre en relief les connotations sémantiques qui, se rapportant directement au domaine de la conscience, sont liées à l'usage des mots dans différentes

¹ERDMANN, Karl Otto. *Die Bedeutung des Wortes, Aufsätze aus dem Grenzgebiet der Sprachpsychologie*, Leipzig, 1922.

²*Lion* en allemand, respectivement dans la prose et la poésie (cf. GRIMM, Jakob & GRIMM, Wilhelm. *Deutsches Wörterbuch*. Reprint. Munich : Deutscher Taschenbuch Verlag, 1999. Tome 12, p. 825.

strates sociales, dialectes et genres. À ce groupe se rapportent aussi les connotations des mots empruntés et celles qui ont une base non intellectuelle mais émotionnelle. C'est la connotation des euphémismes, des formes neutres jusqu'au tabou, celle de la signification intensifiée qui apparaît, en particulier, par le changement de l'ordre des mots, la connotation des formes symboliques, etc. Comme on sait, ce groupe de connotations a été étudié dans la stylistique de Charles Bally.

Leonard Bloomfield interprète la connotation en fonction de la conception behaviouriste du sens : selon lui, la connotation concerne un niveau défini de la parole, conditionné par des facteurs sociaux, régionaux, techniques et culturels. Cette définition extralinguistique a poussé certains linguistes à exclure l'étude de la connotation de la sphère linguistique, et à « transférer » celle-ci vers la compétence d'autres sciences, par exemple, de la pragmatique (SØRENSEN) ou de la sémiotique (HJELMSLEV).

Grâce au développement de la psycholinguistique, l'étude de la co-désignation a pris une nouvelle direction. Le centre d'intérêt des chercheurs s'est déplacé vers la révélation, par voie expérimentale, de la partie affective des mots. En 1957, Charles OSGOOD (dans son ouvrage³ *Measurement of Meaning*) a décrit comment la sémantique différentielle avait établi un profil connotatif des mots chez des individus particuliers et des groupes entiers d'utilisateurs. La connotation d'Osgood n'avait rien de commun avec celle de Mill, ou de Bloomfield. Voilà pourquoi U. WEINREICH affirme (1958) qu'Osgood n'étudiait ni la signification dénotative, ni la signification connotative, mais seulement la partie affective du lexème, son influence émotionnelle, sa capacité d'évoquer chez les utilisateurs une réaction émotionnelle, ce qui ne concerne pas la linguistique.

Le premier qui a soumis tout le système de connotation à une étude sémiotique est L. HJELMSLEV. Il examine (1961) la connotation comme l'indice d'après lequel le sujet parlant choisit entre des « sub-codes » divers, styles, dialectes, argots, car le système des connotations est au fond le système des signes. La sémiotique connotative de Hjelmslev s'oppose à la sémiotique dénotative et à la métasémiotique. La sémiotique dénotative est celle où ni le plan de manifestation, ni le plan de contenu n'est une sémiotique, et la métasémiotique est un système de signes dans lequel uniquement le plan de contenu est une sémiotique, tandis que pour la sémiotique connotative, la sémiotique est le plan de manifestation.

Hjelmslev appelle « connotateurs » les éléments individuels de chaque sub-code (*ibid.*, p. 112). Ces derniers sont opposés aux signaux, qui se rapportent toujours au plan de la sémiotique, ce que ne font pas les connotateurs. Le connotateur existe sur les deux plans de la sémiotique – le plan de la manifestation, aussi bien que celui du contenu.

À la suite de L. Hjelmslev, Roland BARTHES⁴ estime que la connotation représente le produit non « accidentel » d'un usage du lexème : c'est la somme des éléments structurés par une considération déterminée sur le monde ou par l'idéologie. Pour lui, la notion de connotation est avant tout l'outil de la théorie littéraire, qui permet de comprendre la polysémie des textes poétiques. Au-delà des formes stylistiques ou

³OSGOOD, Charles E., SUCI, George, & TANNENBAUM, Percy. *The Measurement of Meaning*. Chicago : University of Illinois Press, 1957.

⁴BARTHES, Roland. *Éléments de sémiologie*. Paris : Denoël : Gonthier, 1965.

rhétoriques, cela concerne le contenu des images, des allusions, des comparaisons d'où on peut extraire un sens politique et culturel qui révèle l'appartenance de l'écrivain à une idéologie déterminée.

La sémiotique connotative, en tant que système, inclut le signifiant, le signifié et le processus qui les unit. Le produit de ce processus est le signe, mais le processus même n'est rien d'autre que le sens. Barthes conclut que l'avenir appartient à la sémiotique connotative, puisque dans la société humaine, sur la base du système primaire d'une langue naturelle, il y a constamment des systèmes de sens secondaires et ce processus « touche » étroitement les problèmes de l'anthropologie historique.

2. Nom propre connotatif

Nous supposons que dans un nom propre employé métaphoriquement, l'acception dénotative initiale est « évincée » par une acception contextuelle et figurée, grâce à quoi le nom propre acquiert un sens connotatif. La même conclusion est faite par U. RICKEN (1970), à la suite de l'analyse sémantique des noms spécifiques des groupes sociaux en France. Donc, s'il s'agit des noms propres « modifiés ». Dans leur formation même, on observe le lien avec les stéréotypes et les standards culturels et nationaux. Ensuite, cette information est reprise dans les connotations qui reflètent le lien entre le fondement associatif et figuratif et la culture. Il est intéressant que L. BUSTJAN distingue (1983, p. 96) la *connotation onomastique*. À la base de la fonction sémasiologique, dans les noms communs, se trouve le lien entre le *significatum* et le mot, dans les unités propres – le lien entre le mot et *denotatum* ; donc la connotation propre est prédéterminée par le statut et la fonction différentielle des signes. La particularité du sens onomastique du nom propre recatégorisé consiste en ce que la connotation y est toujours présente, tandis que dans les noms communs cette dernière est facultative.

La linguiste polonaise A. KONOWSKA souligne que les connotations s'accordent aux onymes et non à leurs référents, « tout comme c'est le cas des noms communs : ce n'est pas un flic particulier qui connote /vulgarité/, mais le mot *flic* lui-même. La situation des noms propres n'est pas, en fait, très différente de celle des noms communs. On pourrait dire que les connotations concernant un onyme donné sont puisées dans l'extralinguistique. Le nom *Tartuffe* a pu commencer à connoter « hypocrite », car son référent était doté de la propriété « hypocrisie », ce qui est évidemment une donnée extralinguistique. Mais le cas des noms communs est-il différent ? Si le mot *dragée* (exemple de GALISSON) connote pour les Français *baptême*, c'est parce que le parrain en offre toujours lors de la cérémonie : on a là affaire aussi à une donnée puisée dans la réalité extralinguistique » (KONOWSKA 2007, note de bas de la page 70).

L'unité propre dans le texte peut être subjectivement « teinte », puisqu'elle n'existe pas seule mais dans une série assez longue de nominations personnelles. Le choix d'une forme du nom propre de la multitude est toujours subjectif et c'est pour cela que le nom est toujours chargé des connotations, dont, en général, le nominateur se rend compte et que le nommé peut sentir : *Je ne suis plus petit, ne m'appellez pas Mišutka*⁵. Les

⁵Diminutif du nom *Mikhail*.

nuances de l'appel (apostrophe) sont pronostiquées avant le moment de la parole et sont analysés après celle-ci. À l'estimation de la connotation le rôle principal est joué non par la forme même du nom mais par les traditions de son utilisation dans un *socium* donné. En raison de cela, la situation de la connaissance est aussi très démonstrative quand on établit simultanément la sémantique dénotative du nom et on définit sa forme connotativement neutre : *Alexander Ivanovich. Vous pouvez m'appeler tout simplement Sacha.*

Il y a des connotations stables définies par l'usage officiel. Par exemple, elles sont marquées comme dépréciatives dans les nominations d'une personne âgée simplement par le prénom ou la nomination d'un petit enfant par le prénom et le patronyme ; dans la norme littéraire on fixe la coloration négative des formes nominatives avec le suffixe "k" - *Tanjka, Vasjka* et on perçoit les diminutifs avec les suffixes *-očk-, -enjk-* comme familiers, etc. Cependant ces normes sont facilement transgressées. En plus, le stock des noms propres ou de leurs variantes est beaucoup plus riche par rapport à ce que propose l'usage général.

Pour M. RUT l'anthroponyme peut être à double face (2001) : il existe le nom comme tel et le nom d'une personne concrète. L'anthroponyme même n'a pas de sens réel, mais le nom personnel peut posséder la dénotation et les connotations extra-sociales. Si l'anthroponyme peut intégrer les connotations culturelles et se transformer en entité intermédiaire entre l'*onoma* et l'appellatif (*connotonyme*, par la définition d'E. OTIN [1984]), le nom propre varie dans la société dans nombreuses variantes en cherchant à réaliser le remplissage dénotatif et connotatif de la sémantique du nom. L'anthroponyme existe dans la langue ; les particularités de son fonctionnement sont définies par les lois linguistiques. Le nom personnel concret existe dans l'idiolecte/sociolecte : plus le *socium* est étroit, plus vivement sont montrées les particularités du fonctionnement d'un nom. Si la sémantique de l'anthroponyme est définie par les connotations nationales/culturelles, celle du nom concret est définie par l'individu concret.

Si une unité propre est considérée comme appartenant à telle ou telle culture, société, profession, origine, âge, sexe ou nationalité, c'est parce que des traits inhérents à ces cultures y sont attachés. Par exemple, A. STROLL (1998, p. 528) estime que le trait « russe » fait partie du sens d'*Ivan*. Le trait inhérent peut correspondre à la connotation culturelle ou aux associations, aux connaissances extralinguistiques et communes, à l'étymologie « sensible » (*Duroy / du Roi*), la morphologie nationale (*Poutine /russe/, von Humboldt /allemand/, van Dijk /hollandais/, d'Estaing /français/, Fellini /italien/, Apresjan /arménien/, Melčuk /ukrainien/*).

VAXELAIRE prend pour exemple le quotidien *The Sun* qui « a rebaptisé Chelsea, le club de football londonien racheté par un milliardaire russe, du nom de *Chelski* en employant une terminaison typiquement russe » (2005, p. 103). Le problème est, d'une part, qu'en Russie le nom propre de *Roman Abramovič* connote les traits purement juifs. Deuxièmement, la terminaison *-ski* n'a jamais été « typiquement » russe, au moins en Russie. Elle était répandue dans l'aristocratie, grâce à la littérature russe, et à l'heure actuelle dans le beau monde oligarchique, rendu célèbre par les mass-médias. Cette désinence était considérée soit comme polonaise, soit comme juive de l'Est. *Khodorkovski* (oligarque), *Trotski* (révolutionnaire) possèdent le trait /juif/, par contre,

Connotation du nom propre, ou si Nicolas Chauvin était « chauviniste »

Malinowski (général), *Lisianski* (navigateur), *Merežkovski* (poète) impliquent le trait /polonais/. Le caractère connotatif du nom propre se fonde sur une lecture culturellement nuancée : on découvre des racines slaves dans les noms de famille polonais – *Malinowski* vient de *malina* (framboise), *Lisianski* vient de *lis* (renard), mais cela dépend de l'histoire de chaque famille et de chaque nom. Il n'y a que deux terminaisons typiquement russes dans la morphologie des onymes : *-in* (*Poutine*, *Bakhtine*) et *-ov* (*Kafelnikov*, *Raskolnikoff*).

3. Est-ce que Nicolas Chauvin est chauvin ?

Les anthroponymes à connotation variable, en diachronie, en contribuent de bons exemples pour montrer l'investissement de l'unité propre par le sens. Nous examinerons l'origine du mot *chauvin(isme)* sur les plans historiques, littéraires et linguistiques.

3.1. Digression artistique et littéraire

Une contribution considérable dans le devenir et le développement de cette unité onomastique était apportée par les arts plastiques et littéraires.

L'année 1821 a été mise en scène du *Soldat laboureur*⁶, dont le principal personnage se nomme *Chauvin*. Le principe du « chauvin » apparaît également dans la lithographie de N. Charlet de 1824 : la signature en dessous, qui à première vue n'est pas du tout remarquable mais en fait extraordinairement importante, annonce que « nous sommes » Français et qu'on peut tout régler. Ces paroles sont adressées par un vieux soldat napoléonien à une recrue prête à se battre avec une autre, au seuil d'une taverne nommée « Réunion ». La source a été vite oubliée, mais la phrase même exprimant toute l'essence du chauvinisme est devenue réellement célèbre : avec ironie ou ravissement, plusieurs auteurs l'ont utilisée au cours de tout le XIX^e siècle (PUYMEGE 1993, p. 110). Le personnage même est apparu en France en 1831 dans la comédie des frères Hippolyte et Théodore COGNIARD *Cocarde tricolore*, qui lui font dire cette réplique immortelle : *J'suis Français, j'suis Chauvin et j'tape sur l'bédouin* (L'histoire se passe en Algérie).

En 1834, dans *Paris moderne*, Auguste JAL emploie pour la première fois le mot « *chauvinisme* » (cité par L. LARCHEY 1860, p. 331) :

« L'amour sans façon régnait dans ces réunions bruyantes, où un Chauvinisme instinctif préludait par des chants naïvement vaniteux et fièrement populaires à celui que l'esprit d'opposition fit d'une manière chagrine de 1814 à 1825, époque où un libéralisme plus large commença à se moquer de ces éloges donnés aux Français par les Français, de ces

⁶De Eugène Scribe ou bien de Francis, Brazier et Dumersan, ce qui n'est pas encore défini dans la littérature française, à cause de nombreuses collaborations entre auteurs des vaudevilles.

railleries lancées par les Français contre les étrangers. Charlet, en créant le conscrit Chauvin fit justice de ces niaiseries de l'opinion ».

En 1840, dans le vaudeville *Guêpes*, Alphonse KARR fait renaître Chauvin et utilise le lexème *chauvinisme*. Cette fois-ci on voit Chauvin âgé, c'est un vieux grenadier qui apparaît sur la scène en chantant : *Soldat français, le fils des paysans...* Il est intéressant de voir qu'à la fin du vaudeville Chauvin retrouve de nouveau la gloire du passé. La mort de Chauvin est décrite dans le récit d'Alphonse DAUDET dans les *Contes du lundi -Mort de Chauvin* (1873). L'écrivain le voit ainsi :

« Grand, grisonnant, le visage enflammé, le nez en bec de buse, des yeux ronds toujours en colère, qui ne se faisaient aimables que pour le monsieur décoré du coin ; le front bas, étroit, obstiné, un de ces fronts où la même pensée travaillant sans cesse, a fini par creuser une seule ride très profonde, quelque chose dans la tournure de bonasse et de ratapoil, par-dessus tout, la terrible façon dont il roulait les r en parlant de la "Frrance" et du "drapeau frrançais"... Je me dis : "Voilà Chauvin !"... »

Ce Chauvin, dans le conte de Daudet meurt le 23 mai 1871 pendant la Commune de Paris, pris entre le feu des soldats versaillais et celui des insurgés. (d'après PUYMEGE 1993, p. 71-73).

3.2. Analyse connotativo-linguistique

L'étude des emplois de ce nom dans les textes nous permet de suivre les changements (ou la diversification) de sa signification.

En commençant par l'emploi initial du lexème en question, on en vient au nom propre *stricto sensu* qui fonctionne comme *désignateur rigide*, c'est-à-dire qu'il désigne le même particulier dans tous les mondes possibles associés à un énoncé, et, selon KLEIBER (1981, p. 316), n'est pas lié «aux situations passagères et aux propriétés accidentelles que peut connaître ce particulier ». C'est bien le cas lorsque le nom ne « peut » pas décrire des propriétés : il ne véhicule aucune information sur ce qu'il nomme, et, dans ce cas-là, on parle de vacuité sémantique et de mono-référentialité.

Certains noms propres aspireraient à être « spécialisés », selon DUCROT et TODOROV (1972, p. 321). « En effet, il existe un nombre de noms tellement connotés qu'il est impossible, sans une volonté iconoclaste, de les attribuer à quelqu'un d'autre que leur destinataire habituel... » (VAXELAIRE 2005, p. 69). Pourquoi est-il impossible de le faire ? Comment le « destinataire habituel », est-il devenu habituel ? Nous analyserons quelques exemples de l'usage du terme en question, pour montrer son enrichissement connotatif et la naissance de la signification lexicale.

3.2.1. *Chauvin « réel »*

J'suis Français ! J'suis Chauvin (COGNIARD, *Cocarde tricolore*, 1831⁷)

Telle est la première occurrence de ce nom propre dans le texte, considérée comme un nom d'individu, renvoyant à une entité unique – nom de famille du soldat baptisé Chauvin. Dans cette perspective il est envisagé d'un point de vue fonctionnel, en tant qu'instrument de nomination. Nicolas Chauvin, tel qu'il n'est présenté que dans ce vaudeville, était une recrue agressivement combative, élevée dans l'admiration pour Napoléon. Ces propriétés personnelles deviendront saillantes et représentatives dans le processus du *glissement de sens* (DUBOIS & GUESPIN 1994) ou bien de la *conversion* (RIEGEL, PELLAT & RIOUL 1994). *Chauvin* figure dans l'énoncé en position référentielle et non modifiée. L'auteur fait naître l'équivalence et l'égalité des attributs *Français* et *Chauvin* en utilisant le parallélisme syntaxique. En effet, dans cet exemple on observe un effet d'« équilibre » sémantique des valeurs cotextuelles.

Quant à l'évolution sémantique, c'est à travers les capacités d'associer une entité à l'autre que la modification des noms propres est possible, dans la parole et dans le langage. Il nous semble que les associations peuvent être *connotativement* exprimées. Dans ce cas, le nom n'est plus le désignateur rigide kripkéen qui désigne le même objet en n'importe quel univers possible, mais un désignateur dans des champs référentiellement différents – lexicalisation et grammaticalisation, par exemple, ou dans des états sémantiquement différents dans le même champ associatif d'un nom propre – unité par-delà la multiplicité des positions occupées et des occurrences. L'unité propre modifiée ne présente pas un point fixe, mais un point mouvant. C'est la méthode des champs associatifs qui peut être appliquée.

Cette méthode se base essentiellement sur la théorie des champs associatifs ou réseaux développée par Hans-Jürgen HERINGER (*Das höchste der Gefühle*, 1999) qui, à son tour, est inspiré par la sémantique distributionnelle de Harris. D'après cette dernière les valeurs sémantiques d'un lexème se déterminent par sa distribution, à savoir par l'ensemble des contextes où il peut figurer. Dans le cadre de notre recherche, prenant en compte les caractères linguistique et sémantique du nom propre, l'analyse sémantique propre part du relevé empirique de l'ensemble des mots ou syntagmes, qui se présentent en co-occurrence avec l'onyme étudié, dans la mesure où les sens, comme le note Heringer pour les noms communs, « se constituent dans le flux même du texte et peuvent donc en être extraits par distillation » (*ibid.*, p. 10). Cette approche distributionnaliste des unités onomastiques insiste sur le rôle des contextes dans la production des significations propres discursives et débouche logiquement sur une sémantique associative. HERINGER, estimant que « le savoir sémantique d'un locuteur est structuré associativement » (*ibid.*, p. 28) cite Benveniste à ce propos : « Le 'sens' d'une forme linguistique se définit par la totalité de ses emplois, par leur distribution et par les associations qui en résultent » (cité par HERINGER 1999, p. 32).

⁷D'après LARCHEY, Lorédan. Les Excentricités de la langue française en 1860. (LARCHEY 1860, p. 79).

L'étude des contextes habituels d'un nom propre permet de faire des conclusions concernant les sens associatifs, connotatifs ou présuppositionnels. Ce sont les nœuds sémantiques, où le nom propre est entouré de ses satellites, c'est-à-dire des mots accompagnateurs qui se présentent statistiquement le plus fréquemment avec lui en co-occurrence. Pour un onyme donné, une telle analyse fait apparaître ses emplois privilégiés par les locuteurs ou imposés par les usages linguistiques et culturels. On peut ainsi détecter les compatibilités et dégager les notions que les locuteurs associent fréquemment avec le nom considéré, par une approche analogue à celle du test associatif connu des psychologues. Une telle approche peut aussi contribuer aux études des mentalités, notamment par la considération des stéréotypes langagiers. Dans tous les cas, les liens « dessinent » ce qu'on pourrait nommer les « valences sémantiques » d'une unité propre.

Cependant, si ces liages déterminent initialement le sémantisme d'un nom propre, le schéma auquel ils aboutissent peut s'apparenter finalement à des frames ou aux scénarios de la linguistique cognitive. Ce n'est pas seulement l'onyme placé au centre qui s'éclaire par la mise en évidence des contextes fréquents, mais l'ensemble des réseaux qui font sens : on y reconnaît des structures sémantiques complexes. C'est le cumul des « champs associatifs » (repreons l'expression de Ch. Bally) qui se présente comme sémantiquement pertinent, et ces champs peuvent être considérés comme des représentations des schémas cognitifs associés à un « nom-pivot » dans le tissu textuel.

Par exemple, l'ensemble des qualités de l'individualité historique *César*, dont le nom propre non modifié et standard représente la forme historico-socialement instituée, assure pour le nom modifié « César » la constance sémantique à travers le temps et l'unité associative à travers les espaces épistémologiques des différents agents virtuels qui sont la manifestation de cette individualité dans les différents champs : *César - gouverneur*, *César - militaire*, *César - latin*, *César - romain*, *César - envahisseur de la Gaule*, *César - personne fameuse*, *douée* etc.

Sur cette base, dans l'interprétation de nom *Chauvin*, déjà modifié dans la parole après sa première mention, on peut détacher trois « facettes » sémantiques, comme ses structures associatives caractéristiques.

3.2.2. *Chauvin* « positif »

La première facette véhicule le concept du soldat valeureux :

*Je remarque avec attendrissement que vous [Barbès] êtes resté **chauvin**, comme disent nos jeunes beaux esprits de Paris, c'est-à-dire **guerrier** et **chevalier**...* (SAND, *Correspondance*, t. 5, 1812-76, p. 163).

Il faut commencer, sans être adepte de la théorie de la perception linéaire du texte, par ce que G. Sand décrit, dès le début, l'état émotionnel de sa remarque par le complément « avec attendrissement », qui montre une attitude positive de l'énonciation. On relève aussi la digression « comme disent nos jeunes beaux esprits de Paris » d'où vient la nuance nationale : *Paris* → *France* → *français*, la condition d'âge : *jeunes*, et la

Connotation du nom propre, ou si Nicolas Chauvin était « chauviniste »

caractéristique laudative : *beaux esprits*, mais il y a la référence en plus qui « cite » la catégorie des usagers premiers – ce qui nous donne probablement à embrasser un auditoire primaire. Dans ce texte, l’auteur même impose le code interprétatif, en déterminant le lexème « *chauvin* » par l’explicatif « *c’est-à-dire* » suivi de deux synonymes contextuels « *guerrier et chevalier* », qui révèlent la définition situationnelle du nom propre. Ces deux mots, liés par la conjonction copulative « *et* », se trouvent dans une succession ascendante, ce qui implique l’idée de la grandeur de cette notion « combattant successivement noble au service de l’État ».

Le nom propre modifié est employé sous la forme de l’adjectif – catégorie de mot qui s’adjoint au nom pour exprimer les qualités, les propriétés distinctives et/ou sommaires de l’individu initial. Il ne faut pas oublier les connaissances extralinguistiques encyclopédiques puisque, pour ceux qui connaissent l’histoire de la France et sa littérature, les noms de Armand Barbès et de George Sand fournissent, en plus, une information fort importante :

Georges Sand (1804-1876) – une écrivaine française qui a rédigé aussi des critiques littéraires et des textes politiques ; elle a été engagée dans le combat politique et participé dans les coulisses au gouvernement provisoire de 1848. Il est évident que Sand, en tant qu’énonciateur de la réplique en question, avec son expérience de la langue et de la politique, pouvait employer ce lexème nouveau en l’explicitant pour ne pas perdre le « fil » informatif de la communication. Notons que la correspondance avec A. Barbès a eu lieu entre 1848 et 1870.

Armand Barbès (1809 -1870) est un républicain implacable, opposant éternel de la Monarchie de Juillet. Il est connu aujourd’hui comme le révolutionnaire romantique type du XIX^e siècle, généreux, courageux et véritable démocrate, mais pourtant un homme d’action sans programme. Tout cela justifie la remarque de G. Sand et l’utilisation du nom propre adressé à Barbès, en tant que destinataire. Ce voisinage direct forme le *champ associatif* du lexème « *chauvin* » - l’ensemble théorique des mots liés par leur domaine de sens. Cette acception de *chauvin* peut être confirmée par l’énoncé suivant :

*Des deux ministres de la Guerre de la Commune, le premier **Rossel**, ancien Fléchois, était **un soldat de haute valeur**, un **chauvin**, comme on disait alors... (L. DAUDET, *Les Universaux*, 1935, p. 78)*

Presque cent ans après, Léon Daudet dans son essai sur les mouvements, les idées et des passions humaines emploie ce lexème avec la même signification, ce qui prouve qu’il n’a pas perdu son pouvoir sémantique et a toujours été présent en tant qu’une de ses acceptions. On peut constater la même précision que chez G. Sand déjà – *comme on disait alors* – marque temporelle, et le même code sémantiquement un peu plus simplifié – ce n’est plus un *chevalier*, mais un *soldat*, quoique *de haute valeur*. Notons que Daudet, par rapport à Sand, développe l’explication d’une autre façon : dans la phrase de G. Sand, c’est l’explication qui introduit, et chez Daudet elle précise puisque il n’y a plus rien à introduire : le lexème est entré non seulement dans la parole, mais dans la langue aussi. On peut compter que le décalage entre *Les Universaux* et la *Correspondance* consiste approximativement en 80 ans.

Il ne faut pas omettre la digression *ancien Fléchois* : surnom désignant les élèves du Prytanée national militaire de La Flèche, qui, avec leurs manières rudes, faisaient figures de sauvages. Sous l'ancien Fléchois, l'auteur décrit Louis Rossel qui est connu parce que, durant le conflit de 1870 opposant la France à l'Allemagne, avec la dernière armée française d'importance, il estime que la guerre peut encore être gagnée et exige de continuer le combat, en préférant être du côté des vaincus, du côté du peuple. Ces caractéristiques rappellent clairement un des « jeunes beaux esprits ». Certes, Rossel et Barbès sont assez différents mais on trouve facilement chez eux des traits saillants et communs, à savoir un côté associatif pour les deux personnes.

De plus, l'auteur introduit le lexème *chauvin* sous la forme du nom et non pas de l'adjectif comme ci-dessus. En grammaire, le nom est une catégorie de mot servant à nommer, c'est-à-dire à désigner, les êtres, les choses et les concepts. C'est le niveau le plus « stabilisé » et abstrait à la fois. À l'instar des autres mots pleins, le nom produit du sens, mais c'est la seule catégorie à pouvoir être associée à un référent, à un objet de la réalité extralinguistique. Mais pour que cette fonction référentielle soit valable, il faut que le nom soit activé par un déterminant (*un* chauvin), faute de quoi, il reste virtuel. C'est pourquoi G. Sand a été quasiment « obligée » de définir directement son adjectif virtuel et néologique. Tel est le cas, s'il s'agit de la virtualité, par exemple, des noms, surtout des noms propres, se trouvant dans le dictionnaire. Les linguistes ont d'ailleurs coutume de dire à ce propos qu'il n'y a pas de référent dans le dictionnaire.

3.2.3. *Chauvin fictif*

La deuxième acception du mot *chauvin* désigne celui qui manifeste un patriotisme fanatique. Un des synonymes est *cocardier*. On citera encore un homme politique :

Peut-être, après tout, le peuple de France, si facile aux entraînements chauvins, avait-il besoin de cet exemple et de cette leçon pour savoir où conduit le patriotisme professionnel de certains agités. Quand il a fallu étrangler Dreyfus, quand il a fallu accabler ceux qui pour lui réclamaient la loi commune et la justice, nos grands patriotes ont crié : "C'est dans l'Intérêt de la France qu'on a dû violer la loi..." (JAURES, Jean. Les preuves : l'affaire Dreyfus. 1898).

Dans ce texte l'adjectif qualificatif *chauvin*, comme son nom l'indique, affecte une qualité au nom « *entraînement* ». Mais quelle est cette qualité ? Le contexte et le cotexte démontrent qu'il ne s'agit pas des propriétés des soldats, guerriers ou chevaliers. Dans ce cas, c'est une caractéristique descriptive, relationnelle et évaluative d'un patriotisme fanatique. L'histoire de 1894 avec le capitaine-stagiaire Alfred Dreyfus, l'accablement de malheurs et d'injustices dont Dreyfus est victime, d'après Jaurès, réunit la société française. Dreyfus n'est plus un privilégié : il est un homme qui souffre injustement, il faut le protéger. On peut noter qu'avec le syntagme *le peuple de France*, la disposition « hyper-patriotique » du terme se porte encore sur le « privilège » de l'Hexagone mais avec une sorte de relativité – *le peuple de la France est facile aux entraînements*

Connotation du nom propre, ou si Nicolas Chauvin était « chauviniste »

chauvins, qui touchent non seulement la France, peut-être, mais d'autres pays aussi qui sont, à leur tour, plus ou moins *faciles aux entraînements* de ce type. Ces derniers sont présentés, vers la fin du XIX^e siècle, comme des influences assez générales, n'étant pas une propriété uniquement française.

La nuance chauviniste est évoquée par l'idée de l'accusation, sans aucune raison, d'espionnage en faveur du pays adversaire (la guerre franco-allemande n'est pas encore oubliée). Jaurès commence par l'idée, sarcastique de quelque façon, que son peuple est très *facile aux entraînements chauvins*. Cela peut être une exagération ou bien une hyperbole, pour ajouter de l'expressivité, puisque la notion « *le peuple de France* » embrasse tous ceux qui se considèrent comme Français, mais on sait que *l'affaire Dreyfus* est « fabriquée » dans le milieu de la haute société des officiers généraux. Ce fait est conditionné par la délimitation des « coupables » : *certains agités*.

Ces *agités* se sont fait remarquer par *le patriotisme professionnel*, ce qui représente un oxymore et une antilogie – figure de rhétorique où deux mots désignant des réalités contradictoires ou fortement contrastées sont étroitement liés par la syntaxe. En exprimant ce qui est inconcevable, l'auteur crée ainsi une nouvelle réalité idéologique : par exemple, *Y a-t-il un patriotisme non professionnel ou d'amateur* (?). Soit cet oxymore a été imaginé pour attirer ironiquement l'attention du lecteur, soit il l'est pour créer une catégorie verbale décrivant une réalité qui ne possède pas de nom spécifique, les *entraînements chauvins*. Il faut quand même comprendre que sous l'ironie le défenseur de Dreyfus parle des choses sérieuses : « patriotisme bien travaillé », « de haut niveau », « qui dépasse les limites », « aux excès » ou bien, en somme, le « patriotisme de trop ».

Puis il faut noter le choix du lexique qui reste toujours métaphorique (*étrangler Dreyfus* et *accabler* ses défenseurs), mais aussi très expressif, intensif et même vigoureux. Le texte de Jaurès, on peut le constater, est assez émotionnel et métaphorisé. L'unité phraséologique « *certains agités* » mène, selon la logique textuelle puisqu'il s'agit de mêmes personnes, vers « *nos grands patriotes* », parallélisme sémantique qui présente la figure sarcastique consistant à dire le contraire de ce que l'on pense, donc l'antiphrase. On sent que l'auteur se moque d'eux, en choisissant l'arme artistique, dangereuse – celle de la parole. Jean Jaurès fait clairement allusion à ceux qui ont activement participé dans l'accusation : le meneur Jules Guesde, le général Auguste Mercier, c'est-à-dire les *antidreyfusards*, des défenseurs de « la chose jugée », des antisémites, des républicains défenseurs de *l'armée qui dans l'esprit revancharde est seule capable de restaurer l'honneur de la France*. C'est à eux, qui *ont crié* au figuré et en réalité (nombreuses discussions, presse, etc.), que Jaurès donne la parole. Il cite au discours direct ces *grands patriotes*, pour prouver *a posteriori* l'absurdité de toutes les accusations. On remarque qu'il emploie deux fois le lexème « *lois* » et la « *justice* » en traçant une frontière entre ceux qui veulent *réclamer la loi commune*, et ceux qui veulent *la violer*.

Chauvin, dans ce texte, est très différent des occurrences présentées ci-dessus. Premièrement, c'est un adjectif : loin d'être directement défini comme chez G. Sand, sans aucune précision indirecte comme chez Daudet, il se pose naturellement dans le tissu du texte, c'est-à-dire comme un lexème déjà bien connu, fréquemment partagé dans la

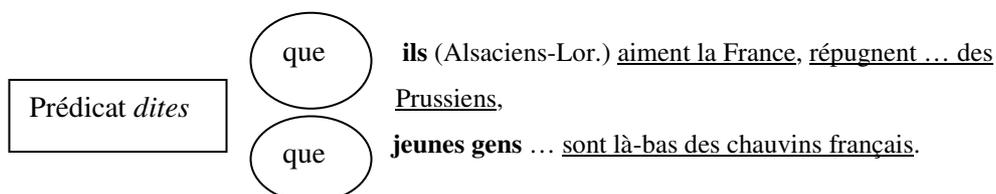
communauté linguistique, un mot qui n'exige pas d'explications. Son acception présente une caractéristique descriptive et évaluative du patriotisme fanatique.

De plus, dans ce cas le genre initial du nom propre perd sa fixité. Comme les situations déterminent l'emploi du féminin ou du masculin (*chauvin – chauvine*), en utilisant la terminologie suédoise (DAHL 1999, p. 106) on peut dire que le *genre lexical*, déterminé par les propriétés du nom, se transforme en *genre référentiel*, déterminé par le référent. Nous allons plus loin et proposons une autre formule pour notre objet d'étude : le *nombre lexical* du nom propre se modifie aussi en *nombre référentiel* (*Chauvin – Chauvins*). Cela a lieu lorsque l'unité propre subit des modifications (généralisation, lexicalisation, métaphorisation, communisation, abstraction), et s'applique au nombre respectif du référent. La propriété ou la qualité, que *l'individuum* met en relief par la (re)dénomination dans le discours, est toujours applicable à un ensemble plus nombreux qu'une personne.

En revanche, - nous donnons la citation, tirée du *Trésor de la langue française* (TLF) -, c'est une opinion, exprimée dix ans après, de l'un des antidreyfusards :

Quant aux Alsaciens-Lorrains, dites hautement que, quarante ans après la guerre, ils aiment toujours la France, répugnent toujours à la brutale domination des Prussiens, que les jeunes gens, filles ou garçons de vingt ans, sont là-bas des chauvins français... (BARRÈS, Maurice. *Mes cahiers*, t. 8, 1909-11, p. 27)

qui montre en quelque sorte la réalité de l'autre côté des barricades, non seulement idéologique mais aussi référentielle. L'auteur réfléchit sur la place des Alsaciens-Lorrains, le peuple habitant le territoire juste à la frontière disputé(e) entre l'Allemagne et la France. Dans cette phrase, Barrès parle de la guerre franco-prussienne dont il ne mentionne pas directement le nom, mais la marque temporelle *quarante ans après la guerre* (date de l'édition - 40 = 1870-71) montre les pays y participant – *ils aiment toujours la France* contre *répugnent toujours à la brutale domination des Prussiens* (dénomination commune des Allemands, qui avaient eu à l'époque un chancelier d'origine prussienne). L'auteur décrit, dès le début, son attitude envers le sujet de sa parole, grâce à l'adverbe *hautement* qui montre la positivité à l'avance de son point de vue. Dans ce texte Barrès prédétermine la compréhension du lexème *chauvin* en imposant l'équivalence de deux propositions subordonnées à juxtaposition :



Connotation du nom propre, ou si Nicolas Chauvin était « chauviniste »

On peut comprendre que « être un chauvin français », dans le contexte de la position et de la situation des régions alsaciennes et lorraines, signifie « aimer la France et répugner les Prussiens ». Ces deux subordonnées, liées par la virgule, se trouvent dans une succession descendante, ce qui implique l'idée de la précision : premièrement, Barrès considère toute la population de l'Alsace et de la Lorraine, deuxièmement, il met l'accent sur les *jeunes gens de vingt ans* qui, bien que la France ait perdu la guerre et malgré la période écoulée de 40 ans, sont restés, formés et élevés dans l'amour envers la France – *les chauvins français*, ce qui peut sembler étonnant.

L'adjectif qualificatif *français* affecte une qualité nationale au nom *chauvin*. Presque tous les exemples ci-dessus comportent une idée sous-entendue, à savoir que la notion du chauvin(isme) est uniquement attribuée à la France. Or, dans cet énoncé, l'auteur souligne que c'étaient des *chauvins français*, puisque les jeunes auraient pu devenir des *chauvins allemands*. Au début du XX^e siècle, l'usage et l'appartenance sémantico-nationale dépassent les frontières de l'Hexagone. Le mot s'est complètement formé en tant que lexème indépendant, référentiellement relatif et sémantiquement libre, comme « chose en soi ».

En restant toujours dans le même sujet historique, mais avançant dans le temps, nous proposons d'analyser brièvement encore un texte de TLF :

Jaurès (...) dénonçait, une fois de plus, le danger des politiques de conquête et de prestige, la mollesse des diplomaties, la démente patriotique des chauvins, les stériles horreurs de la guerre. (R. MARTIN DU GARD. *Les Thibault*, « L'Été 1914 ». 1936, p. 448).

Du point de vue de la diachronie ce passage est riche : l'auteur, en 1936, dans le contexte précédant la Deuxième Guerre mondiale, décrit le début de la Première Guerre mondiale de 1914 en s'appuyant sur les paroles de Jaurès de 1898. Le lexème en question manifeste sa « vivacité » sémantique et ses capacités référentielles d'application durant toute cette période.

Martin du Gard commence cette phrase par la mention du nom de Jaurès, ce qui évoque, tout de suite, l'affaire de Dreyfus et tout ce qui y est lié. L'auteur résume les activités politiques et assume l'héritage du défenseur renommé. L'énumération implique l'idée du mouvement général anti-chauviniste. Le nom *chauvins*, au pluriel, recouvre tous ceux qui défendaient la *politique de conquête et de prestige* français, ceux qui ne voulaient pas voir *les horreurs de la guerre*, qui n'étaient pas ouverts à la diplomatie par rapport à d'autres pays, et ceux qui montraient *la démente patriotique des chauvins*. Les chauvins ici sont toujours les patriotes excessifs, sans limites – la démente patriotique peut être considérée comme un oxymore qui lie à la fois la démente négative et le patriotisme généralement positif. En effet, l'auteur embrasse tous les domaines où, à cette époque (la fin du XIX^e et le début du XX^e siècles), on employait les mots *chauvin* et *chauvinisme* : politique, diplomatie, patriotisme, militarisme. Il ne s'agit plus du Premier^r Empire, des armes françaises, des soldats de haute valeur, de l'enthousiasme, de

l'exagération ou même de l'âge. La jeunesse et toutes les autres propriétés ne sont plus obligatoires, ce qui peut être prouvé par l'énoncé suivant :

*On vous trouve trop vieux, trop cassé, trop perruque, trop **chauvin**.* (ALHOY 1854).

La même année, Louis Aragon révèle la différence entre *chauvin* et *patriote* dans sa réplique :

*Si nous ne sommes plus **chauvins**, nous restons pacifiquement patriotes*
(ARAGON Louis. *Les Beaux quartiers*. 1936, p. 216.

où il précise clairement que les chauvins ne sont pas les patriotes-pacifistes (c'est-à-dire les patriotes qui ne font rien, qui ne pensent plus) mais qu'ils doivent être des patriotes actifs. Au niveau syntaxique, la phrase présente une proposition conditionnelle, mais l'emploi des temps n'y correspond pas. La succession du *présent* dans la subordonnée avec *si*, et du *futur simple* dans la principale, est remplacée par *le présent* dans tous les deux, ce qui explique bien l'état exact du moment historique : la victoire du nazisme en Allemagne, du fascisme en Italie et la guerre en Espagne, la conscience de la gravité du choix alternatif, la compréhension de toutes les décisions prises et de toutes les conclusions faites. En tenant compte des passions politiques et idéologiques de Louis Aragon, il faut constater de toute façon que les chauvins en question sont des héros positifs, des patriotes ardents, prêts à tout pour leur patrie. D'où on peut conclure que la sémantique évolutive du nom propre modifié dépend non seulement des qualités du référent initial, mais aussi de l'histoire de la société, des changements extralinguistiques et de l'évolution sociale.

Au milieu du XX^e siècle, après un enrichissement sémantique et associatif non encore terminé, le lexème *chauvin* peut être appliqué non seulement aux jeunes gens, politiciens ou militaires, mais même à une jeune fille :

*Je plantai des drapeaux alliés dans tous les vases. Je **jouai au vaillant zouave**, à l'enfant héroïque. J'écrivis avec des crayons de couleur : « **vive la France** ». Les adultes récompensèrent ma servilité. « *Simone est terriblement **chauvine*** », disait-on avec une fierté amusée.*
(TLF : S. de BEAUVOIR, *Mémoires d'une jeune fille rangée*. 1958, p. 30)

Dans ce texte, l'auteur décrit le comportement d'une fille française (elle-même) après la fin de la Deuxième Guerre mondiale, en énumérant tous les attributs d'un patriote ardent tout en parlant d'une petite fille, ce qui implique une nuance ironique : *planter les drapeaux alliés*, parmi lesquels il y avait les drapeaux de la France où on avait ouvert le deuxième front, *jouer au vaillant zouave*, à *l'enfant héroïque* et écrire « *vive la France* ». S. de Beauvoir définit négativement tout cela comme *servilité*, et commente les paroles *des adultes* qui déclarent avec *une fierté amusée* : « *Simone est terriblement chauvine* ».

Connotation du nom propre, ou si Nicolas Chauvin était « chauviniste »

La *servilité* a été *récompensée*, c'est la reconnaissance qui « provoquait » ces manifestations, ce qui est important quand on explique l'enthousiasme chauvin.

Est-ce que la *fierté* peut être *amusée* ? On comprend que les adultes se moquaient de la conduite de cette petite Simone, qui n'était pas naturelle aux filles de cet âge. Selon eux, elle n'était pas trop ou très chauvine, mais *terriblement chauvine* : l'auteur montre l'attitude suscitée par toutes ses actions et choisit un lexique péjoratif. Elle n'explique pas l'adjectif *chauvine*, puisque l'énumération de tous les faits y suffit dans ce contexte.

Les co-occurrences de mots avec le lexème *chauvin*, dans tous ces exemples, concerne sa deuxième acception qui désigne celui qui manifeste un patriotisme fanatique. Vrai ou faux, de bon ou de mauvais goût, c'est le patriotisme qui concerne la France ou un autre pays. La notion de patriotisme est très proche de la politique, et c'est à cette époque qu'on utilise le terme dans les expressions *parti chauvin*, *propagande chauvine*, *instincts chauvins*, etc.

3.2.4. Chauvin négatif

Le nom de Chauvin a « survécu » suivant un processus inverse : en étant titre de gloire, après s'être enrichi de connotations négatives, il a pris un sens péjoratif. La troisième acception peut être considérée comme un composant de la deuxième, mais nous préférons distinguer l'admiration avec excès et sans discernement de tout ce qui appartient à son propre pays, et le dénigrement de tout ce qui n'est pas le « nôtre ». Par extension, celle-ci désigne une personne qui dénigre systématiquement tout ce qui est étranger. On peut commencer par l'œuvre déjà citée de Jaurès :

*Si l'esprit **chauvin** l'exige, je laisse de côté M. Franck, avocat et docteur en droit, parce qu'il est Belge. Je laisse de côté aussi M. Paul Moriaud, professeur de la Faculté de droit à Genève, parce qu'il est Suisse. Il paraît que M. Zola a manqué de patriotisme en consultant sur l'écriture du bordereau comparée à celle d'Esterhazy des hommes compétents de tous les pays ! (JAURES, Jean. *Les preuves : l'affaire Dreyfus*. 1898).*

Jaurès prétend que ceux qui ne sont pas français n'ont pas le droit de juger l'affaire Dreyfus. Quoiqu'ils soient intelligents et avocats, docteurs en droit ou professeurs, comme M. Franck (le Belge) et M. Moriaud (le Suisse), ils ne peuvent pas avoir la même attitude que les Français. L'auteur les laisse de côté en se basant sur l'esprit chauvin.

Ce qui est important, c'est que Jaurès range à la suite des « laissés de côté » le nom de Zola. Ce dernier est bien français, tout le monde le sait ; or il est du même avis qu'un Belge ou un Suisse. L'auteur ne peut pas le traiter comme tous les autres étrangers, et il emploie l'expression « il paraît que... », qui relativise et anéantit ironiquement l'accusation. Zola est « coupable » de ce qu'il a *manqué de patriotisme en consultant des hommes compétents de tous les pays*, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas français, qui sont étrangers, qui auraient dû être laissés de côté. Selon Jaurès (qui fait allusion aux anti-dreyfusards pour critiquer leur bêtise), Zola a manqué du patriotisme que les étrangers, à

leur tour, n'avaient jamais possédé. Il faut noter que les Belges et les Suisses, en tant que francophones, deviennent assez souvent sujets de discussion à ce propos. Par exemple :

Cette tradition de raillerie française à l'égard de la Belgique, (...) avait quelque chose de bas, et de disgracieux pour les Français : peut-être d'origine chauvine : la « grande nation » se moquant du petit royaume.
(LARBAUD. *Journal 1934-1935*. 1935, p. 346).

où Larbaud définit le *chauvinisme* comme l'effet de la *moquerie de la grande nation* – entre guillemets pour montrer le caractère idiomatique et, deuxièmement, la relativité de cette expression (il n'y pas de grande nation) – par rapport au *petit royaume*, parce que la première est grande et que le dernier est petit. Tout cela est *d'origine chauvine*, suppose l'auteur, pour qui c'est *quelque chose de bas et de disgracieux pour les Français*. Il cherche donc à expliquer ces relations par la *tradition*. En principe, la première partie du texte et la dernière coïncident du point de vue du sens parallèle. Nous avons donc trois phases de glissement sémantique du nom propre modifié Chauvin et de son emploi en tant que nom commun :

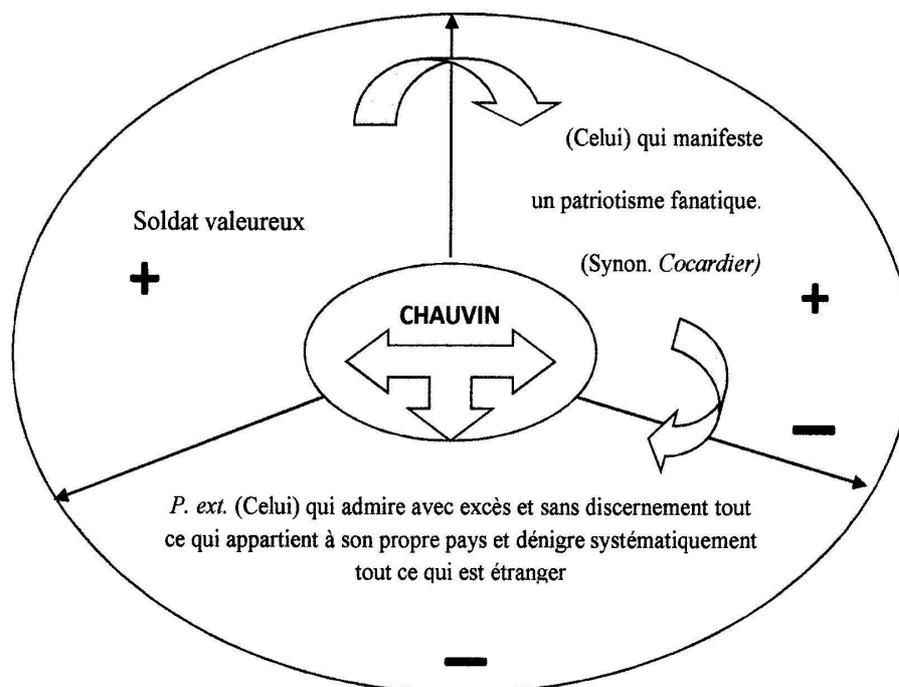


Fig. 1 Glissement de la sémantique à l'exemple du nom de Nicolas Chauvin

Connotation du nom propre, ou si Nicolas Chauvin était « chauviniste »

Comme nous avons déjà noté ci-dessus, le glissement du sens peut être expliqué à l'aide des réseaux associatifs liés aux noms propres.

3.2.5. Les réseaux associatifs propres

Les associations aboutissent à moduler l'accommodation sur les unités propres. Nous avons donné comme exemples le fait que les instances du nom propre recatégorisé ou modifié renvoient au nom propre non-modifié comme la partie renvoie au tout. Ainsi, on peut reconstruire les mécanismes associatifs sous-jacents à l'élaboration du sens onomastique. Un élément propre évoque dans notre esprit d'autres éléments associés soit par contiguïté (métonymie), soit par ressemblance (métaphore). La métonymisation fait accommoder sur l'onyme évocateur comme faisant partie d'un contexte (du Mozart et musique/Mozart) tandis que la métaphorisation fait percevoir le nom évocateur à travers le référent évoqué.

On peut aussi mettre au jour des aspects psycholinguistiques qui s'inspirent du modèle connexionniste, pour essayer de caractériser le jeu des translations métonymique et métaphorique. Comme le note J.-P. MEUNIER⁸, dans le cadre des sciences cognitives, le connexionnisme « constitue une alternative au paradigme symbolique ». Le modèle connexionniste « suppose, comme structure sous-jacente à la cognition, un réseau d'unités interconnectées – dont les neurones du cerveau fournissent le modèle – capables de s'activer ou de s'inhiber réciproquement suite au processus d'apprentissage ».

La perception du nom propre recatégorisé dans le texte se laisse envisager dans cette perspective. La perception d'un élément du plan dénotatif est activée par l'ensemble des contextes et descriptions grâce à quoi toutes les parties des représentations sont confrontées les unes aux autres jusqu'à ce que se constitue une image complète en fonction des similitudes et des contrastes dans le champ associatif. Ainsi, le référent textuellement percevant se trouve en contact mnémonique avec le référent initial qui, faisant partie de la compétence culturelle, est stocké dans la mémoire en longue durée.

Le plan dénommé connotatif et associatif, qui nous intéresse particulièrement, est celui des évocations. Celles-ci ne peuvent se concevoir sans associations préalablement fixées avec plus ou moins de force par l'apprentissage de la langue et du monde dans le cadre culturel. Dès lors, si nous appelons domaine cognitif une totalité d'éléments (concepts abstraits, événements, choses, dates, etc.) habituellement liés dans notre mentalité, on peut conclure que chaque unité d'une image constituée est susceptible d'évoquer plusieurs de ces domaines grâce aux liens de contiguïté ou de similarité que cet onyme, ou bien déjà sa conceptualisation, entretient avec eux. Les sphères associées par contiguïté sont les contextes, abstraits ou concrets, dans lesquels se présente habituellement ce nom propre. Ces domaines se trouvent activés dans notre mémoire mais graduellement, avec une plus ou moins forte accessibilité, ou à plus ou moins « courte » distance (associativement / mentalement plus fréquemment travaillée et linguistiquement

⁸« Pour une approche cognitive de la signification iconique ». In : DARRAS, Bernard (dir.). *Images et sémiotique : sémiotique pragmatique et cognitive*. Paris : Publications de la Sorbonne, 2006, pp. 131-146 ou sur le site [http : //imagesanalyses.univ-paris1.fr](http://imagesanalyses.univ-paris1.fr).

/ culturellement plus stabilisée) en rapport avec le nom propre évocateur. On peut aussi supposer la pluralité de sphères ainsi qu'une gradation dans leur activation, ce que nous verrons ci-dessous après l'analyse du nom en question dans les dictionnaires.

3.3. Analyse dictionnaire

Pour justifier l'analyse du nom propre modifié, nous présenterons d'une façon schématique les définitions du *chauvin(isme)* pour montrer le changement des acceptions dictionnaires après l'addition ou la mutation des connotations fixées dans la lexicographie :

1843. SAINTE-BEUVE (*Correspondance*, t.5, p. 38) explique que le terme, provenant du nom de *Nicolas Chauvin*, représente le « type du soldat patriote naïvement exalté des armées du Premier Empire, mis en scène par Cogniard dans la *Cocarde tricolore* ».

1845. Jacques ARAGO (*Dictionnaire de la conversation et de la lecture*⁹), le premier, introduisit Chauvin dans le *Dictionnaire de la Conversation et de la Lecture* de William Duckett. L'auteur ajoute que ceci est de la farce et du drame à la fois : du drame parce que *Chauvin* rappelle de nobles sentiments, de patriotique pensées, de généreuses inspirations, un dévouement saint et sacré ; de la farce parce que la société semble prendre la « tâche de gêner tout ce qu'elle effleure du doigt et des lèvres ». Le chauvinisme selon lui, c'est l'exagération d'un sentiment ; on a fait « des Chauvin, comme on a fait des *Macaire*, comme on a fait des *Jean-Jean*, comme on a fait des *Mayeux* ». Il explique que c'est un « grand mot lâché, je fais presque du *chauvinisme* en vous parlant de Chauvin ». On peut « attester du moins qu'il n'était point athée et qu'il adorait un dieu... sa patrie ! Le chauvinisme n'est devenu ridicule que par la faute de ceux qui n'ont pas compris le dévouement. Le chauvinisme est de tous les états, de tous les âges, de tous les pays ». L'auteur fait référence aux archives de la guerre sans préciser : « Nicolas Chauvin, celui-là même qui a francisé le mot placé en tête de cet article, est né à Rochefort. Soldat à 18 ans, il a fait toutes les campagnes. Dix-sept blessures, toutes reçues par devant, trois doigts amputés, une épaule fracturée, un front horriblement mutilé, un sabre d'honneur, un ruban rouge, deux cents francs de pension, voilà le vieux grognard qui se repose au soleil de son pays, en attendant qu'une croix de bois protège sa tombe. Le chauvinisme ne pouvait avoir un plus noble patron. »

1856. Louis-Nicolas BESCHERELLE (*Dictionnaire National*¹⁰), indiquant que *chauvin* est un néologisme, exprime les traits saillants suivants : admiration sans bornes, foi aveugle et stupide pour tout ce que avait appartenu à Napoléon, mais en plus affection collective, doctrine politique ou sociale se refusant à l'examen parce qu'elle procède d'un sentiment exclusif, fanatisme stationnaire. L'auteur distingue déjà le *chauvinisme* humanitaire et le *chauvinisme* politique ou militaire, en précisant que ce mot était omis dans tous les dictionnaires.

⁹DUCKETT 1853-1860.

¹⁰BESCHERELLE 1843-1856.

Connotation du nom propre, ou si Nicolas Chauvin était « chauviniste »

1863. Émile LITTRÉ (*Dictionnaire de la langue française*¹¹) mentionne encore que c'est le nom d'un personnage de quelques dessins populaires qui, exprimant des sentiments d'un patriotisme aveugle et étroit au sujet des succès et des revers de Napoléon 1^{er}, est devenu le nom de celui qui a des sentiments exagérés et ridicules de patriotisme et de guerre. Le lexicographe donne l'exemple d'*un langage de chauvin*.

1865. Maurice LA CHATRE (*Nouveau dictionnaire*¹²) propose déjà la signification grammaticale comme substantif masculin et énumère ses propriétés sémantiques : celui qui montre des sentiments exagérés de patriotisme et de guerre, fidélité à un principe poussée jusqu'à l'exagération, culte de la routine.

1866. Pierre LAROUSSE (*Grand Dictionnaire Universel du XIX^e siècle*¹³) confirme le caractère du substantif masculin mais encore néologique. Pour le lexicographe, c'est le nom que l'on donne à « toute personne entichée d'un patriotisme absurde, d'un enthousiasme militaire qui n'est point réfléchi ou de toute autre admiration rétrograde plus passionnée que raisonnée ». Larousse y ajoute l'adjectif néologique *chauvinique* et le nom *chauvinisme* : caractère des chauvins, patriotisme, sentiments belliqueux ou autres inspirés par l'enthousiasme de l'imagination et auxquels la raison est tout à fait étrangère. L'auteur cite également A. SCHOLL : *Le patriotisme est à toutes les nations, le chauvinisme est à nous seuls*, en affirmant que la France n'est pas le pays de Pascal et Bossuet, de Molière et de Corneille, de Voltaire et de Jean-Jacques, elle est le pays de Chauvin, de Chauvin qui a fait souche de chauvins et a produit cette chose superbe - le chauvinisme, mais tous ces chauvins chauvinant ne connaissent en vérité rien de si beau, rien de si éclatant, rien de si glorieux qu'un pompon.

1895. *La Grande encyclopédie*¹⁴ précise que le public a inventé le mot « chauvinisme » pour désigner chaque témoignage sincère et parfois amusant de l'amour excessif envers la France par lequel se détachaient les soldats dans le passé.

1932. Le dictionnaire de l'*Académie Française* (8^e éd.¹⁵) propose une information sobre sur l'adjectif qualifiant un patriotisme exalté (*caractère chauvin, journal chauvin*) et sur le nom, qui se dit toujours dans un esprit de dénigrement.

1986. La 9^{ème} édition répète l'information, en ajoutant d'autres exemples d'usage de l'adjectif et du substantif avec la marque « péjoratif », et transmet l'idée d'un nationalisme étroit : *Un esprit chauvin, un public chauvin, des réactions chauvines*.

Ci-dessous, nous dressons le schéma de l'arbre dérivationnel de l'évolution lexicale construite sur la base de *Trésor de la Langue Française* (TLF), en ce qui concerne la norme linguistique, et le réseau global d'Internet, en ce qui concerne les formes possibles mais lexicographiquement non-enregistrées :

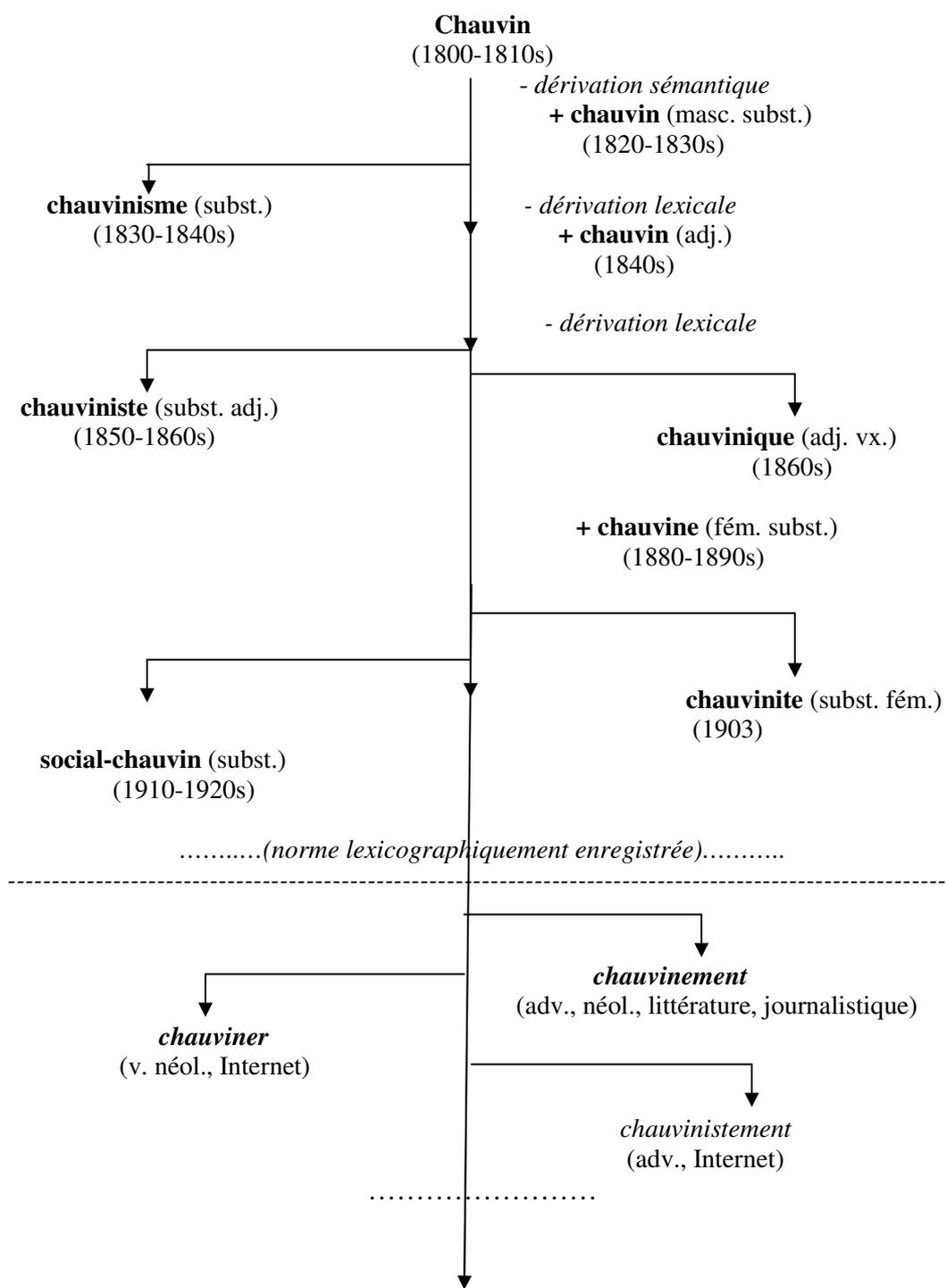
¹¹LITTRÉ 1863-1877.

¹²LA CHATRE 1865.

¹³LAROUSSE 1866.

¹⁴*Grande encyclopédie* 1885-1902.

¹⁵Dictionnaire de l'Académie française 1932-1935.



4. La connotation culturelle et son résultat

À partir des utilisations initiales, qui concernent les domaines tantôt politiques tantôt militaires, le changement de la sémantique et du contenu du nom de *Nicolas Chauvin* devient plus considérable, et ce sont essentiellement des connotations négatives qui passent dans le sens. Au début, ce n'était que la désignation de la propriété du représentant de la nation française, avec une nuance positive mais naïve, ensuite, les utilisations du nom dans des contextes négatifs ont abouti à l'enrichissement des connotations clairement opposées.

La connotation culturelle est élaborée dans le cadre de la culturologie linguistique russe, dont le développement a commencé au début des années 90 du siècle passé. La culturologie linguistique est une science apparue à la croisée de la linguistique et de la culturologie, qui étudie les manifestations de la culture du peuple fixées dans la langue. La culturologie linguistique tourne aussi son attention vers l'étude des unités phraséologiques et onomastiques : locutions figées, proverbes et unités propres. Les dernières représentent une source très précieuse de connaissances sur la culture du peuple, comme un mythe « réduit » ou « crypté ». L'apparition des onymes se fait selon le mouvement suivant : histoire → mythe → langue. Et ce qui est très intéressant, c'est qu'un sens initial est souvent perdu ou réinterprété, ce qui a eu lieu dans notre cas avec le nom de Nicolas Chauvin.

Par exemple, il y a une certaine situation, qui correspond à la signification « littérale » de l'expression figée – Chauvin est une personne aimant fidèlement la patrie – c'est son sens. Mais les noms propres reflètent indirectement les considérations du peuple, sa mentalité et l'idéologie de l'époque dans laquelle ils sont apparus. Les unités onomastiques, représentant les « *caillots* » de l'information culturelle, permettent, en économisant les moyens de langue, d'exprimer beaucoup, et en même temps ils pénètrent dans les profondeurs de l'esprit national de la culture.

En interprétant les unités phraséologiques et onomastiques d'après les perceptions associatives ou figuratives et les stéréotypes reflétant une mentalité nationale, on repère leur sens culturel qui est celui de la connotation. Ainsi, la corrélation avec un certain code culturel fait le contenu culturel d'une connotation. La connotation culturelle impose sa marque non seulement sur le sens des unités propres et phraséologiques, mais encore sur le sens de tout le texte où elles sont utilisées.

L'évolution connotative du mot « *chauvin(isme)* » continue jusqu'à nos jours. Ce lexème est utilisé de plus en plus souvent et les domaines de son utilisation sont plus variés : non seulement les guerres, les armées, la politique ou la diplomatie, mais en plus le sport, la cuisine, la musique, l'industrie automobile, les relations sociales, etc. Si la définition des dictionnaires fait du « *chauvin(isme)* » un synonyme de « *nationalisme* », comment peut-il s'appliquer à la diversité sexuelle ? Partout, dans les mass média, la littérature, l'Internet, nous nous heurtons aux notions de « *chauvinisme masculin* » et « *chauvins mâles* ». Elles ont déjà été fixées dans la langue, car elles sont perçues tout à fait adéquatement. Dans certains dictionnaires, on ajoute d'ailleurs l'acception correspondante du mot « *chauvinisme* ».

L. URDANG a aussi abordé la question importante des noms propres utilisés métaphoriquement (1986, p. 33). Il démontre que les dictionnaires diffèrent à cet égard. Certains acceptent les noms propres comme entrées principales, et les définissent à l'aide de leurs caractéristiques de telle façon que chacun, rencontrant une référence métaphorique à *un Einstein*, soit capable de comprendre ce que cela signifie. Les autres, qui refusent les entrées aux unités propres, définissent une sélection de références métaphoriques à une personne réelle ou fictive. Par exemple, *The Third International Dictionary* propose des articles sur *münchhausen* (« aventurier »), *hamlet* (« personne irrésolue »), *einstein* (« génie ») et *crusoe* (« naufragé solitaire »), avec leurs origines étymologiques ; mais les métaphores communes, comme *Lady Macbeth*, *Hitler* et *Caruso* sont totalement absentes. On pourrait s'attendre à un traitement des métaphores plus pertinent. Urdang accuse l'« oubli » de métaphores couramment employées aussi bien que l'« omission » d'une définition importante (*ibid.*, p. 34).

Par exemple, l'usage figuratif récent *le Delon* signifie un artiste à l'ego démesuré. Chaque lecteur français peut comprendre l'idée exprimée¹⁶, mais pour une entrée dictionnaire, cela peut paraître « tendancieux » parce que « aucun dictionnaire ne pourrait sans risquer un procès écrire » cette définition (VAXELAIRE 2005, p. 59). Or, dans quelques décennies, la situation aura peut-être changée. Il n'y aura plus d'obstacles si le mot ne perd toujours pas sa notoriété dans la communauté linguistique. À ces conditions, il subira une évolution potentielle. Les étapes de la conceptualisation d'un nouveau lexème à la base du nom propre peuvent être présentées de la façon suivante :

- a) au départ, l'allusion initiale entre dans le domaine public grâce aux effets extralinguistiques (le public est limité) ;
- b) ensuite, le concept du nom propre utilisé métaphoriquement se fixe dans le discours (le sens est compréhensible) ;
- c) puis la signification du nouveau lexème-nom devient l'apanage de tout le monde et entre dans la langue (le mot est utilisable) ;
- d) enfin, le lexème est enregistré dans les ouvrages lexicographiques.

Les phases *b* et *c* peuvent advenir assez rapidement, elles sont parfois inséparables l'une de l'autre. *Le Delon* se trouve, à notre avis, à la deuxième phase. Ainsi, l'évolution des connotations culturelles dans la sémantique d'un nom propre peut être variable au cours du temps. L'un des aspects du fonctionnement de la connotation est la relation entre la langue et l'histoire, la langue et le mythe, la langue et la littérature, la langue et la religion, quand se réalise l'enrichissement des unités onomastiques par l'apparition des sens supplémentaires.

¹⁶Voir *Le Canard enchaîné*, n° 4116, 15 septembre 1999.

5. Conclusion

Nous avons discuté la sémantisation et la figuralisation du nom propre, en nous aidant de l'onomastique littéraire. La notion de connotation éclaire les processus de développement et d'enrichissement de la sémantique propre, à partir de l'exemple du nom de Nicolas Chauvin. Cet effet associativo-connotatif, au niveau du contenu, se projette au niveau de l'expression dans la réduplication sémantique. Cela passe par le biais de mots-accompagnateurs qui doublent, intensifient et « précisent » le choix intentionnel par l'émetteur d'un ou plusieurs traits saillants, à savoir des sèmes activés, d'un nom propre donné. Le phénomène en question reflète l'usage des expressions propres imagées.

Bibliographie

- ALHOY, Maurice, DELORD, Taxile & TEXIER, Edmond. *Les Mémoires de Bilboquet, recueillis par un bourgeois de Paris*. Paris : Librairie Nouvelle, 1854.
- APRESJAN Juri Derenikovitch. 1992/1995. « Konnotacija kak čast pragmatiki slova. Leksikografičeskij aspekt ». In : *Izbrannye Trudy II : Leksičeskaya semantika. Integral'oe opisanie*. Moscou : Nauka, p. 156-177. Réédité en 1995 sous le titre: *Connotation as Part of Lexical Pragmatics (Lexicographical Aspect)*.
- ARNOLD I.V. 1967, *Semantičeskaja struktura slova i metodika eje issledovanija* [La structure sémantique du mot et la méthode de ses études]. Leningrad.
- BESCHERELLE, Louis-Nicolas. 1843-1856. *Dictionnaire national ou dictionnaire universel de la langue française*. Paris : Garnier. 2 vol. Version numérisée sur *Gallica*
- BLOOMFIELD Louis. 1933, *Language*. New York : Henry Holt and Co.
- BUŠTJAN L. 1983. *Onomastičeskaja konnotacija* [Connotation onomastique]. Odessa.
- DAHL, Östen. 1999. « Animacy and the Notion of Semantic Gender ». In : UNTERBECK, Barbara (dir.). *Gender in Grammar and Cognition*. Berlin ; New-York : Mouton de Gruyter, p. 99-115.
- DUBOIS, Jean & GUESPIN, Louis. 1994. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
- DUCKETT, William. 1853-1860. *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*. Paris : Lévy Frères : Firmint-Didot. 16 vol. Version numérisée sur *Gallica*.
- DUCROT, Oswald & TODOROV, Tzvetan. 1972. *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Le Seuil.
- Dictionnaire de l'Académie française*. 1932-1935. 8^e éd. Paris : Hachette. Accès direct à toutes les éditions sur le site de l'ATILF.
- (La) Grande Encyclopédie*. 1885-1902. Paris : Lamirault. 34 vol. Version numérisée sur *Gallica*.
- HERINGER, Hans-Jürgen. 1999. *Das höchste der Gefuehle. Studien zur empirischen Linguistik*. Tübingen : Stauffenburg.
- HJELMSLEV, Louis. 1961. *Prolegomena to a Theory of Language*. Baltimore : Indiana University Publications in Anthropology and Linguistics ; Madison : University of Wisconsin Press.
- HONESTE Marie-Luce. 2000. *Approche cognitive de la sémantique lexicale*. Synthèse pour l'HDR, Saint-Etienne, Université Jean Monnet.

- IODANSKAJA, Lidija N. & MEL'CUK, Igor Aleksandrovič. 1980. « Konnotacija v lingvističeskoj semantiki » [Connotation dans la sémantique linguistique]. *Wiener Slawistischer Almanach*, t. 6, p. 191-210. [Il existe une traduction française dans: MEL'CUK *et al. Dictionnaire explicatif et combinatoire du français* contemporain. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 1984, p. 33-43 sous le titre « Connotation en sémantique et lexicographie »].
- KLEIBER, Georges. 1981. *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*. Metz : Université de Metz, Centre d'Analyse Syntaxique ; Paris : Klincksieck.
- KONOWSKA, Agnieszka. 2007. « Néologie sémantique et noms propres : le cas de l'antonomase ». *Neophilologica* (Katowice), vol. 19 : *Études sémantico-syntaxiques des langues romanes*, p. 62-83.
- LA CHATRE, Maurice. 1865-1870. *Nouveau dictionnaire universel*. Paris : Docks de la librairie. Version numérisée sur *Gallica*.
- LARCHEY, Lorédan, 1860. *Les excentricités de la langue française en 1860*. Paris : E. Dentu. [Reprend un texte paru en 1859 et tiré de la *Revue anecdotique*, tomes VIII et IX].
- LAROUSSE, Pierre. 1866. *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*. Paris : Veuve P. Larousse. 16 vol. Le contenu du dictionnaire est accessible sur *wikisource*
- LITRE, Émile. 1863-1877. *Dictionnaire de la langue française*. Paris : Hachette. 5 vol. Version numérisée sur *litre.reverso.net*
- MARTIN, Robert. 1987. *Langage et croyance : les « univers de croyance » dans la théorie sémantique*. Bruxelles ; Liège : Pierre Mardaga.
- MILL, John Stuart. 1843. *A System of Logic, Ratiocinative and Inductive*. John W. Parker, West Strand, Original from Oxford University, 624 p., Digitized Oct 24, 2006: <http://books.google.com/books>
- . 1988. *Système de logique déductive et inductive. Tome 1 : Exposé des principes de la preuve et des méthodes de recherche scientifique*. Traduit de la 6^e éd. anglaise par Louis PEISSE. Bruxelles : Pierre Mardaga.
- OTIN, E. S. 1984. « Razvitije konnotonimii russkogo jazyka i jego otaženije v slovare konnotonimov » [Développement de la connotonymie de la langue russe et son reflet dans le dictionnaire des connotonymes]. *Etimologija*, p. 186–191.
- PUYMEGE, Gérard de. 1993. *Chauvin, le soldat-laboureur. Contribution à l'étude des nationalismes*. Paris : Gallimard.
- RICKEN, Ulrich. 1970. *Bemerkungen an Struktur und Funktion des sozialen Wortschatzes in der französischen Literatur*. Halle : Martin-Luther-Universität. (Wissenschaftliche Zeitschrift, Heft 3-4).
- RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe & RIOUL, René. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- RUT, M.E. 2001. « Antroponimy : razmyšlenije o semantike » [Anthroponymes : réflexions sur la sémantique]. *Gumanitarnyje nauki*, vol. 4, n° 20, p. 15-37.
- SPERBER Hans. 1923, *Einführung in die Bedeutungslehre* [Introduction à l'étude de la signification]. Leipzig : K. Schroeder.
- STROLL, Avrum. 1998. « Proper Names, Names, and Fictive Objects ». *The Journal of Philosophy*, vol. 95, n° 10, p. 522-534.
- TELIA, Veronika.N. 1986. *Konotativnij aspekt semantiki nominativnykh jedinic* [L'aspect cognitif de la sémantique des unités nominatives]. Moscou : Nauka.
- . 1992. « Lexicographic description of words and collocations : feature functional model ». In : *Euralex '90. Proceedings. Actas del IV. Congreso Internacional*. Barcelone : Bibliograf, p. 315-320.
- URDANG, Laurence. 1986. « Language Changes ». *Verbatim*, p.12-14.

Connotation du nom propre, ou si Nicolas Chauvin était « chauviniste »

- VAXELAIRE, Jean-Louis. 2005. *Les noms propres. Une analyse lexicologique et historique*. Paris : Honoré Champion.
- WEINREICH, Uriel. 1958. « Travels through Semantic Space ». *Word*, XIV, p. 346-366.
- WILMET Marc. 1991. « Nom propre et ambiguïté ». *Langue française*, n° 92, p. 113-124.

Œuvres citées [entre crochets, la date de l'édition originale, si elle est différente de l'édition utilisée]

- ARAGON, Louis. 1983. *Les Beaux quartiers*. Paris : Gallimard, [1936].
- BARRES, Maurice. 1930-1931. *Mes Cahiers*. Paris : La Palatine [Plon].
- BEAUVOIR, Simone de. 2007. *Mémoires d'une jeune fille rangée*. Paris : Gallimard, [1958].
- DAUDET, Léon. 1935. *Les Universaux*. Paris : Bernard Grasset.
- JAURES, Jean. 1998. *Les preuves : l'affaire Dreyfus*. Paris : La Découverte.
- LARBAUD, Valéry. 1999. *Journal 1934-1935*. Paris : Editions Claire Paulhan.
- MARTIN DU GARD, Roger. 2003. *Les Thibault*. Paris : Gallimard, [1936].
- SAINTE-BEUVE, Charles-Augustin. 2006. *Correspondance générale. Lettres retrouvées* (t. I : 1823-1859 ; t. II : 1860-1869 et appendices). Recueillies, classées et annotées par Alain BONNEROT. Paris : Honoré Champion. 2 vol. (Bibliothèque des correspondances, mémoires et journaux).
- SAND, George, 1964-1991. *Correspondance, 1812-1876*. Édition de Georges LUBIN. Paris : Garnier frères, 25 vol.